



Le Président

Monsieur Michaël WEBER
Président
Fédération des Parcs naturels régionaux
de France
9, rue Christiani
75018 PARIS

Paris, le 15 décembre 2020

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 22 septembre dans laquelle vous sollicitez l'avis de Régions de France sur le projet porté par votre Fédération dans le cadre de la préparation de la loi 3D. Je vous en remercie.

Comme vous le savez, les Régions françaises sont très attachées aux Parcs Naturels Régionaux dont elles initient la création et assurent une part grandissante du financement. Les Régions considèrent que les Parcs sont des acteurs très importants pour l'aménagement et le développement durable des territoires et sont très soucieuses de les conforter et d'en faire des partenaires clés pour la mise en œuvre d'un certain nombre de politiques régionales.

Toutefois, les Régions estiment que la confortation des Parcs ne passe pas par une évolution de la structure juridique qui les porte. Outre le fait que votre projet ne démontre pas le caractère selon lequel le syndicat mixte ne serait plus opérant, les Régions sont convaincues que ce dernier permet d'abord et avant tout de garantir la pleine association des communes au projet de territoire que constitue un Parc Naturel Régional.

De même, les Régions ne partagent pas l'analyse de votre Fédération selon laquelle ce changement de statut devrait aussi se traduire par un transfert de compétences en matière de biodiversité. Outre le fait que les Régions se sont mobilisées au cours des dernières années pour clarifier et opérationnaliser leur rôle de chef de file en matière de biodiversité, elles constatent que le syndicat mixte est un outil qui permet la gestion des compétences de ses membres. Rien n'empêche donc, au cas par cas et lorsque l'ensemble de ses membres le souhaite, que le syndicat mixte se voit confier la gestion d'une politique de biodiversité en leur nom.

.../...

En revanche, les Régions sont convaincues que la promotion de la place et du rôle des Parcs dans un contexte institutionnel mouvant et un contexte budgétaire contraint passera par un approfondissement de leurs relations réciproques. C'est la raison pour laquelle je vous propose de mener une réflexion conjointe sur cette problématique au cours des prochains mois, réflexion qui pourrait dans un premier temps être conduite au niveau technique au travers de nos collaborateurs en association avec les services des Parcs et des Régions.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire et échanger avec vous sur ce sujet lors d'une prochaine rencontre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement



Renaud MUSELIER

Copie : Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ;

Mme Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique